

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 12/06/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Boulevard Brand Whitlock, 110.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis.

Tout d'abord, nous tenons à marquer notre opposition à la régularisation du réaménagement de la zone de recul. En effet, la zone de recul telle qu'aménagée actuellement est entièrement imperméabilisée et sert de zone de stationnement illicite. Nous souhaitons que la zone de recul soit réaménagée de manière à se conformer au RRU et au RCU en respectant sa fonction de jardinet de façade.

Nous profitons de ce cas pour mettre en lumière les nombreuses infractions et réaménagements de zone de recul qui sont présentés sur le Boulevard. Ces zones sont d'ailleurs régulièrement mises en location pour du stationnement. Rappelons que l'utilisation de ces zones en stationnement illicite privatise les emplacements de stationnement qui permettent leurs accès. Ces pratiques ne doivent pas être tolérées par les autorités communales.

De plus, le réaménagement du Boulevard Brand Whitlock étant un enjeu pour la prochaine législature communale et régionale. Nous souhaitons qu'outre la diminution des bandes de circulation, le réaménagement des trottoirs (en piteux état actuellement) et leurs élargissements, la mise en place d'un cheminement cyclable de qualité que le réaménagement des zones de recul en jardinet de façade soit également une priorité.

Concernant la régularisation des châssis de la façade avant, nous souhaitons qu'une cohérence entre ceux-ci soit gardée. Le châssis de la porte d'entrée de couleur foncée (et non blanche comme indiqué sur les plans) ne participe pas à la cohérence de la façade avant.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.